

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Eveque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

DISCOURS DE S. S. LÉON
XIII AUX PÈLERINS
HOLLANDAIS, le 22
mai. — FÊTE DE LA
TRÈS SAINTE TRINITÉ
20 juin. — CHRONIQUE
DIOCÉSAIN ET PRO-
VINCIALE : circulaire
de M. Maréchal, v.g.,
au clergé ; résolu-
tions du conseil
municipal de Mont-
réal ; félicitations à
Mgr Fabre ; pèleri-
nage à Sainte-Anne
de Beaupré ; funé-



SOMMAIRE

raillés de M. l'abbé
Campion S.S.); visite
pastorale à Saint-
Polycarpe ; réponse
de S. Em. le cardi-
nal Taschereau à
l'adresse du clergé.
— LES NOUVEAUX CAR-
DINAUX. — ORPHELI-
NAT AGRICOLE DE N.-D
DES TREIZE-PIERRES.
— LE CHANT DE L'ÉGLI-
SE (suite). — JEANNE
D'ARC (suit.) —
Prions pour nos
morts.

LE NUMÉRO
8 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHÉ, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**.
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 21	JUIN	—Saint-Louis de Gonzague.
MERCREDI, 23	“	—Saint-Calixte.
VENDREDI, 25	“	—Saint-Jacques le Mineur.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 20	JUIN	—Dimanche de la Très Sainte Trinité, double 2 classe, ornements blancs. <i>On annonce la Fête-Dieu, la solennité de saint Jean-Baptiste et la quête pour la colonisation.</i>
Lundi, 21	“	—St Ls. de Gonzague, C., d., ornés blancs.
Mardi, 22	“	—S. Basile, E. D., d. (14), ornements blancs.
Mercredi, 23	“	—Vigile de S. Jean-Baptiste, ornements violets.
Jeudi, 24	“	—FÊTE-DIEU, d. 1 cl. (<i>d'obl.</i>), ornés blancs.
Vendredi, 25	“	—S. J.-BAPT., d. 1 cl. (<i>d'hier</i>), ornés blancs.
Samedi, 26	“	—SS. Jean et Paul, MM, d., ornés rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Jeudi 24, procession après la grand'messe et exposition du saint Sacrement jusqu'au salut. Pendant toute l'octave, salut à 7 heures.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.—Vendredi 25, bénédiction des ornements de l'Œuvre des tabernacles par Mgr de Montréal.

VISITES PASTORALES.

Dimanche 20, Saint-André; lundi 21, Saint-Placide; mardi 22, Saint-Joseph du Lac; mercredi 23, Oka; vendredi 25, Saint-Laurent.

Dimanche 20, fête du Titulaire de la Sainte-Trinité à Contrecoeur. Jeudi 25, fête de celui de Howick.

Discours de S. S. Sainteté Léon XIII aux pèlerins hollandais.

(Audience du 22 mai)

TRÈS CHERS FILS,

C'est toujours avec une grande satisfaction que Nous voyons accourir à Rome de nouveaux pèlerins catholiques, mais plus grande encore est notre joie, quand, comme vous, Nos cher fils de la Hollande, ces pèlerins Nous arrivent de pays séparés de la communion de l'Eglise. N'est-ce pas, en effet, un spectacle particulièrement beau et consolant, que de voir ces poignées de braves et fervents chrétiens, qui conservent intacte et immaculée, au milieu de populations hérétiques, l'antique foi de leurs pères, venir se grouper autour du Vicaire de Jésus-Christ, et déposer à ses pieds l'hommage de leur obéissance et de leur filial attachement ! Ces sentiments, que vous avez voulu professer hautement devant Nous par la bouche des chefs de votre pieux pèlerinage, étaient ceux de vos glorieux ancêtres, de ces héros de la liberté et de l'indépendance de la sainte Eglise, de ces martyrs de la foi, dont la mémoire vous est chère et dont vous perpétuez les pieuses traditions. Nous vous félicitons, très chers fils, de vos généreuses dispositions, et Nous remercions le Seigneur de la charité toute chrétienne qu'il a déversée dans vos âmes, et qui vous réunit en ce moment dans une même pensée et sous la conduite de vos dignes pasteurs, autour de la personne de son Vicaire.— Cette union et cette concorde est un bienfait immense non-seulement pour vous, mais encore pour toutes vos provinces des Pays Bas ; bienfait d'autant plus précieux, que les dangers pour la tranquillité publique et la paix des peuples sont aujourd'hui plus menaçants. Vous n'ignorez pas, en effet, chers fils, à quels maux très graves s'exposent les individus, les familles et les nations qui se laissent séduire par des doctrines perverses et par des maîtres fallacieux. Récemment encore, dans des régions peu éloignées des vôtres, vous en avez vu de bien tristes exemples. La grande leçon qui se dégage de ces convulsions sociales, c'est la nécessité pour les peuples de raviver leur foi, de tenir la religion plus en honneur, et de régler leur vie d'après les enseignements de l'Eglise catholique, unique fondement de leur sécurité et de leur bien-être.

C'est à cette même fin, très chers fils, et afin de retremper de plus en plus vos propres âmes dans cet esprit de soumission et d'obéissance aux enseignements de ce Siège Apostolique, que profitant du Jubilé extraordinaire accordé par Nous à tous les fidèles, vous êtes venus prier au tombeau des saints Apôtres et dans les basiliques de la Ville Eternelle.— Que le Dieu de toute bonté et de toute miséricorde daigne exaucer toutes vos prières, et notamment les vœux que vous faites monter au Ciel pour le retour à la vraie foi de vos compatriotes. De Notre côté, Nous implorons sur

vous et sur eux l'abondance de ses grâces ; et, comme gage de ces faveurs célestes, Nous vous accordons de tout cœur à vous, à vos familles, à tous ceux qui vous sont chers et à tous les catholiques de la Hollande, la Bénédiction Apostolique.

FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.

Nous devons à la sainte Trinité : 1. l'hommage de notre foi. Rien de plus fortement établi dans nos livres saints, que le mystère d'un seul Dieu en trois personnes : nous le trouvons exprimé dans l'Évangile de la manière la plus claire et la plus précise.

Au moment où le Sauveur reçoit le baptême dans le Jourdain, une voix d'en haut se fait entendre qui dit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances.* En même temps, l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, vient se reposer sur la tête de Jésus-Christ. Voilà les trois personnes adorables de la Sainte Trinité parfaitement distinctes. Plus tard quand Jésus-Christ ordonne à ses apôtres d'aller prêcher son Évangile par tout l'univers, il leur dit : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.* Ces paroles révélèrent de nouveau l'existence de la sainte Trinité. En effet, le dessein de Notre-Seigneur ne fut certainement pas de faire baptiser les fidèles en un autre nom que celui de Dieu, et cependant il indique trois personnes au nom desquelles il veut que le baptême soit donné. Il faut donc que chacune de ces personnes soit véritablement Dieu ; ce qui ne peut être si elles ne sont absolument égales entre elles.

Il n'y a qu'un seul Dieu : cette vérité est le fondement de notre foi. Mais cette même foi nous apprend que l'unité en Dieu est féconde ; que la nature divine, sans cesser d'être *une*, se communique par le Père au Fils, et par le Père et le Fils au Saint-Esprit. Adorons, avec un respect filial, les ténèbres mystérieuses sous lesquelles Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, dérobe sa majesté à nos regards mortels. Soyons fidèles, et un jour viendra où nous le contemplerons sans voile et sans nuages.

2. Nous devons à la Trinité l'hommage de notre respect. " La sainte Trinité, c'est Dieu même, qui règne au plus haut des cieux et qui remplit toute la terre de sa majesté ; être infiniment parfait, à qui tout honneur, toute louange, toute gloire est due dans tous les siècles des siècles. Sachons donc mêler notre voix au concert des esprits bienheureux qui, dans la cité céleste, chantent avec un ravissement ineffable et dans un anéantissement profond : *Saint, Saint, trois fois Saint est le Seigneur Dieu des armées.* Avec eux, adorons le Père Éternel, principe de tout ce qui existe ; le Fils Éternel égal à son Père : le Saint-Esprit également Éternel, qu'on ne doit pas séparer des deux autres personnes. Aux trois personnes, rendons un même culte, une même adoration, surtout lorsque, sous

la voûte de nos églises, nous entendons retentir ces paroles triomphantes *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit* ; unissons nos voix à la voix de l'Eglise et chantons avec enthousiasme à la gloire de l'Auguste Trinité. »

3. Nous devons à la Trinité l'hommage de notre amour. Tout dans l'Eglise se fait en son nom. C'est en son nom que s'offre le saint sacrifice de la loi nouvelle ; le prêtre, au pied de l'autel, fait le signe de la croix en prononçant le nom des trois adorables personnes de la Sainte-Trinité. C'est en son nom que nous avons été régénérés sur les fonts sacrés du baptême ; c'est en son nom que le prêtre nous rend la grâce au sacrement de pénitence. L'Eglise nous met sur les lèvres, au commencement de toutes nos prières et de toutes nos actions, ces paroles augustes : Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Que de fois peut-être, il nous est arrivé de les prononcer sans penser à ce que nous disions ! Habitons-nous donc à les prononcer désormais avec les sentiments qu'elles doivent faire naître dans un cœur chrétien.

Au nom du Père.—C'est lui qui nous a créés ; d'une parole, il peut faire rentrer dans le néant ce monde qu'il en a tiré par une parole ; de quel respect ne devons-nous pas être pénétrés en prononçant ce nom qui rappelle tant de grandeur et tant de bienfaits.

Au nom du Fils.—Ce nom redit ce qu'il y a de plus tendre dans l'amour, de plus généreux dans le dévouement, de plus aimable dans la vertu. En prononçant son nom à jamais béni, nous portons la main à notre cœur, comme pour dire au fils de Dieu que nous l'aimons. Puisse ce signe être l'expression de la vérité et non pas une vaine cérémonie ! Au nom du Saint-Esprit.—C'est l'Esprit-Saint qui a sanctifié le monde ; c'est en lui comme dans sa source, qu'habite la grâce. Il est en nous pour être le gage de notre adoption divine ; il prie pour nous par d'ineffables gémissements. En prononçant son nom, demandons-lui la grâce de ne jamais le contrister en résistant à ses inspirations.

4. Nous devons enfin à la Sainte Trinité de retracer en nous son image. Cette image, Dieu a daigné la graver lui même dans notre âme, puisque l'Écriture sainte nous dit que Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance. Notre âme est simple ; comme Dieu, elle est une et cependant en elle il y a trois choses réellement distinctes. Semblable au Père, elle a l'être ; semblable au Fils, elle a l'intelligence ; semblable au Saint-Esprit, elle a l'amour ; semblable au Père, au Fils, au Saint-Esprit, elle a dans son être, dans son intelligence, dans son amour, une même félicité et une même vie (Bossuet). Cette image qui n'est que commencée en nous, il nous faut l'achever, en retraçant dans notre âme et dans notre conduite, autant que la faiblesse de notre nature le permet, les perfections divines. C'est à cette œuvre glorieuse que nous appelle Jésus-Christ dans ces paroles : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*. Ainsi le chrétien, dans sa marche vers la perfection, ne connaît point d'arrêt ; il faut qu'il croisse sans

cesse de vertus en vertus, jusqu'à ce qu'il arrive, dit saint Paul à la plénitude de l'homme parfait qui est Jésus-Christ.

O mon Dieu, j'aime à vous contempler dans l'unité de votre nature et dans la trinité de vos personnes. Aucun mystère ne me révèle mieux que celui-ci votre grandeur et mon néant. Moins je vous conçois, plus je vous adore ! Le plus digne usage que je puisse faire de ma raison est de m'anéantir devant vous. C'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de votre grandeur. Puissé-je, mon Dieu ! par ma fidélité à vous adorer à travers les nuages de la foi, mériter de vous contempler face à face et sans voile dans la cité des élus. Ainsi soit-il.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

CIRCULAIRE A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGÉ.

Evêché de Montréal, 11 juin 1886.

Mon cher Monsieur,

Un télégramme, reçu de Rome hier, nous apporte l'agréable nouvelle que Montréal est érigé en Archevêché. Bénissons le Seigneur et remercions-le pour cette faveur insigne qu'Il a bien voulu accorder, par l'entremise de son Vicaire sur la terre, au beau Diocèse auquel nous avons l'honneur d'appartenir.

Il convient que le Clergé tout entier vienne présenter ses hommages et ses félicitations à l'Evêque zélé, dévoué et infatigable, que la Providence se plaît à élever à la dignité d'Archevêque. Je suis convaincu que tous les prêtres du nouvel *Archidiocèse de Montréal* vont se faire un devoir de venir déposer aux pieds de Sa Grandeur leurs sentiments de joie et de bonheur, en même temps que l'expression de leur amour et de leur respect.

Cette fête de famille est fixée au 6 juillet prochain, mardi, à 2 heures P. M., et aura lieu au Salon de l'Evêché. Les fêtes religieuses, qui se rencontrent à la fin du mois de juin, et la Visite Pastorale, que Sa Grandeur est à faire, nous empêchent de choisir une époque plus rapprochée pour cette réunion.

J'invite cordialement le Clergé du Diocèse à s'y rendre.

Pour ce qui est des autres démonstrations qu'il sera naturel et convenable de faire, à l'occasion de cet heureux événement, il vous en sera donné connaissance plus tard et en temps opportun.

Je suis bien sincèrement,

Mon cher Monsieur,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

L. D. A. MARÉCHAL, V. G.

Le conseil municipal dans sa réunion de lundi, sous la présidence de M. le maire Beaugrand, a adopté à l'unanimité les deux résolutions suivantes :

Séance du 14 juin 1886.

Il est proposé et résolu unanimement :

Que ce conseil est heureux de s'associer aux sentiments de joie et de satisfaction qui ont accueilli, dans tout le pays, la nouvelle de l'élévation de Mgr Taschereau, Archevêque de Québec, à la haute position de Cardinal de la sainte Eglise Romaine.

Que ce conseil, au nom de la ville de Montréal, offre ses hommages les plus respectueux à Son Eminence et apprécie l'honneur que le Souverain Pontife a conféré au pays, en choisissant un de ses conseillers intimes parmi le clergé canadien.

Que copie de ces résolutions soit enluminée et qu'une députation d'échevins se rende immédiatement à Québec, pour les présenter personnellement à Son Eminence le cardinal archevêque de Québec.

Pour copie conforme,

H. BEAUGRAND,
Maire de Montréal.

GLACKMEYER,
Greffier de la cité.

Conseil de Ville de Montréal.

Séance du 14 juin 1886.

Il est proposé et résolu unanimement :

Que ce conseil est heureux d'avoir l'occasion de féliciter Mgr Fabre sur son élévation au titre et à la position de premier archevêque de Montréal.

Que ce conseil offre l'hommage de ses plus respectueux sentiments au vénéré chef de la nouvelle province ecclésiastique de Montréal et remercie le Souverain Pontife de l'honneur qu'il a conféré sur la métropole commerciale du Canada.

Que copie de ces résolutions soit enluminée et présentée officiellement par Son Honneur le Maire et les échevins au nom et par autorité du Conseil de Ville à Mgr l'archevêque de Montréal.

Pour copie conforme,

H. BEAUGRAND,
Maire de Montréal.

GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Depuis que la nouvelle de l'érection du diocèse de Montréal en archevêché est connue, Sa Grandeur Mgr de Montréal ne cesse de recevoir des témoignages de félicitations.

Cartes de visites, télégrammes, lettres arrivent de tous les côtés, prouvant ainsi à Monseigneur Fabre en quelle haute estime il est

tenu, quelle affection profonde il a su inspirer et combien on est heureux et fier que Sa Sainteté ait daigné le choisir pour premier archevêque de ce beau diocèse de Montréal.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a reçu l'invitation d'assister à l'imposition de la barrette à Son Eminence le cardinal Gibbons. Cette imposante cérémonie aura lieu à Baltimore le 30 juin courant.

Lundi dernier, un grand nombre de fidèles de Notre-Dame de Grâce, de Saint-Jacques l'Achigan et des paroisses environnantes se sont rendus en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

Ce pèlerinage était sous la direction de MM. L. A. D. Maréchal, V. G., J. N. Maréchal, curé de Notre-Dame de Grâce et T. Maréchal, curé de Saint-Jacques l'Achigan.

Lundi matin, ont eu lieu à Notre-Dame les funérailles de M. l'abbé Champion, décédé au Séminaire le 10 du courant, à l'âge de 74 ans. La mort de ce digne prêtre, qui depuis de nombreuses années se prodiguait dans l'exercice de son saint ministère, a causé une profonde émotion dans notre ville où il était très connu, et respecté et aimé de tous. Aussi ses funérailles avaient attiré un grand concours de fidèles appartenant à toutes les classes de la population.

Dans le chœur on remarquait Sa Grandeur Mgr Grandin, M. l'abbé Biel visiteur de la maison des Sulpiciens, un grand nombre de prêtres de la ville et de l'extérieur, des représentants de toutes les communautés religieuses.

M l'abbé Toupin officiait, assisté de MM. Lonergan et Maillet. Sa Grandeur Mgr Grandin fit l'absoute.

Le corps a été porté au cimetière des Sulpiciens au grand Séminaire.

M. Champion vint en Amérique alors qu'il était tout jeune prêtre et travailla pendant longtemps avec ardeur dans les diocèses de Burlington et de Cleveland avec Nos Seigneurs De Goës Briand et Ropp. Ce dernier prélat nomma M. Champion son Grand-Vicaire, et c'est en exerçant le saint ministère, comme tel, qu'il bâtit l'hôpital de Toledo. Ce fut alors que M. Champion rencontra le regretté M. Bakewell, qui était protestant à cette époque.

Il fut assez heureux pour convertir au catholicisme cette belle intelligence et les deux se lièrent alors d'une amitié étroite qui dura jusqu'à la mort. M. Bakewell ayant pris la soutane, M. Champion le suivit au Séminaire de Saint-Sulpice, et le maître et le disciple firent ensemble leur solitude à Issy.

Envoyé ensuite par ses supérieurs à Montréal, M. Champion y exerça le saint ministère avec le zèle et le dévouement que tous ont été à même de connaître et d'apprécier. Le regretté défunt fut

successivement curé des paroisses Saint-Jacques, Sainte-Brigide et Saint-Joseph.

Il fut ensuite employé à Notre-Dame, se dévouant surtout au service du confessionnal et à la visite des malades, son zèle s'exerçant avec ardeur jusqu'au moment où il fut victime de l'accident qui l'a conduit au tombeau.

Mgr de Montréal a commencé depuis quelques jours sa tournée pastorale dans son diocèse. Sa Grandeur a déjà visité les paroisses de Saint-Joseph des Cèdres, de Saint-Ignace, du Coteau-du-Lac, de Saint-Zotique, de Saint-Télesphore, de Saint-Polycarpe, de Saint-Clet, de Sainte-Justine, de Sainte-Marthe, de Saint-Lazare, de Rigaud, du Très Saint-Rédempteur.

Cette visite de l'Evêque aux différentes paroisses est toujours l'occasion de grandes démonstrations de piété et de foi de la part des fidèles. Ils s'ingénient à orner le plus élégamment possible leur paroisse pour témoigner à leur Evêque combien ils sont heureux de le posséder au milieu d'eux.

Tous les chemins que doit suivre l'Evêque sont balisés ; sur toutes les maisons flottent de nombreux drapeaux ; des arcs de verdure, couverts d'inscriptions, sont élevés de distance en distance ; des banderolles, aux multiples couleurs, forment les dessins les plus gracieux. Toute la population, revêtue de ses habits du dimanche, attend impatiemment l'arrivée du premier pasteur. Dès que le cortège est signalé tous les membres de la famille s'agenouillent sur le seuil de leurs demeures pour recevoir la bénédiction de l'Evêque.

Au son des cloches sonnante à toute volée tous les habitants accourent vers l'église pour assister à l'arrivée de Monseigneur, à sa descente au presbytère.

Le curé, accompagné de ses paroissiens à qui on a montré dans une première instruction tous les avantages que leur procure la visite pastorale, se rend alors processionnellement au devant de l'Evêque pour rentrer ensuite à l'église au chant des psaumes.

Les principales cérémonies de la visite pastorale sont le premier jour, une instruction, la bénédiction solennelle de l'Evêque et le pèlerinage au cimetière ; le second jour, la grand'messe, la confirmation, une deuxième instruction et la procession de retour.

Samedi dernier, Sa Grandeur Mgr de Montréal arrivait à Saint-Polycarpe pour sa visite pastorale. Après une entrée solennelle au milieu de tous les paroissiens pieusement émus, eut lieu la confirmation puis la procession au cimetière.

Le lendemain se trouvait être le dimanche de la Pentecôte, et cette grande fête fut célébrée à Saint-Polycarpe avec un éclat et une solennité qu'on ne peut trouver d'ordinaire que dans les villes.

La grand'messe fut chantée par le R. P. Manseau, ayant comme diacre M. Doucet et comme sous-diacre M. Beauchemin. Le céré-

moniaire était M. Joly et le thuriféraire, M. Morin. M. Donnelly, de l'évêché agissait comme maître des cérémonies.

Sa Grandeur assistait au trône ; le prêtre assistant était M. Champoux, curé de Saint Polycarpe, et les diacres d'honneur, MM. Emard et Charpentier.

Le sermon fut prêché par Sa Grandeur qui commenta l'Évangile du jour.

Douze prêtres étaient présents.

Une foule compacte a assisté dans le plus grand recueillement aux cérémonies des deux jours.

Vendredi, 25 juin, à 3 heures p. m., Sa Grandeur Monseigneur de Montréal fera l'ouverture de l'Exposition annuelle de l'Œuvre des Tabernacles, à la salle des réunions ordinaires, maison de la Congrégation de Notre Dame, rue St Jean-Baptiste. La bénédiction des ornements sera suivie du salut du Très Saint Sacrement, durant lequel on fera la quête au profit de l'Œuvre.

La salle de l'exposition se fermera samedi soir à 5 heures. Tous les amis de l'Œuvre sont priés de la visiter.

Les membres du clergé de l'archidiocèse de Québec se sont rendus mardi au palais du cardinal pour présenter leurs hommages et leurs félicitations à Son Eminence.

Une adresse a été lue à laquelle Son Eminence a fait la réponse suivante :

Messieurs et chers collaborateurs,

“ Entre toutes les adresses présentées dans cette solennelle circonstance, celle du clergé de l'archidiocèse me touche de plus près. En effet, entre l'Évêque et son clergé il y a des liens plus relevés et plus forts que ceux de la famille et de la patrie, et même dans l'ordre surnaturel quelque chose de tout particulier.

“ Dans la dernière cène Notre-Seigneur a demandé à son Père que tous les membres de son Église soient unis ensemble et avec lui, comme lui-même ne fait qu'un avec son Père. Dans chaque église particulière, l'union entre le chef et les membres doit donc avoir son type et son modèle dans l'église universelle dont elle fait partie. La liaison qui doit régner entre nous, MM., est donc une dérivation de cette unité éternelle qui existe entre les trois personnes de l'adorable trinité, car la prière de Jésus-Christ ne saurait rester sans effet. Sans doute l'imperfection humaine ne peut refléter que bien imparfaitement l'éclat de cette charité divine que nous ne saurions comprendre et encore moins ressentir dans nos pauvres cœurs ; mais du moins nous pouvons en avoir le désir et nous efforcer d'en recueillir quelques rayons. Et puisqu'il a plu à la divine miséricorde de nous appeler à continuer ensemble dans cette église de Québec, l'œuvre de la rédemption confiée aux apôtres, à qui Jésus-Christ parlait dans la dernière scène, la sagesse divine a sans doute mis dans nos cœurs une

étincelle de ce feu sacré de la charité qui doit nous unir à Jésus-Christ, à son église et à cette Eglise particulière.

“Aujourd’hui, un nouveau lien nous attache au siège apostolique. Cette église de Québec, mère féconde de tant de provinces et de diocèses, voit son pasteur, qui est aussi son enfant, appelé à prendre rang dans le sénat de l’Eglise Universelle. Soyons donc plus attachés que jamais au vicaire de Jésus-Christ et par là-même, plus unis que jamais entre nous; ce sera le meilleur moyen de lui témoigner notre vive reconnaissance pour l’honneur dont il a daigné combler notre pays et en particulier ce diocèse.

“Pour ma part, je ne réclame qu’un droit; c’est celui de pouvoir dire en toute vérité et en toute sincérité cette parole du grand apôtre : *Infirma mundi elegit Deus... ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus*, et comme conséquence pratique je demande que vous m’obteniez par vos prières la grâce et la lumière qui me sont nécessaires pour remplir dignement les obligations de cette haute dignité.”

BIBLIOGRAPHIE.—Nous venons de recevoir quelques exemplaires de la quarante-neuvième édition du livre de M. Edouard Drumont : *La France Juive* qui signale le péril qui menace la France et l’influence toujours croissante en Europe de la Juiverie.

Nous reviendrons sur ce livre dont nous ferons plusieurs extraits.

LES NOUVEAUX CARDINAUX.

(De l’*Univers*).

Six prélats éminents et un savant religieux, membre de la compagnie de Jésus, vont être élevés, par la souveraine bienveillance du Saint Père Léon XIII, heureusement régnant, à la dignité cardinale.

Parmi les futurs cardinaux, il en est trois de nationalité française, deux Américains et deux de nationalité italienne. Cinq appartiennent à l’épiscopat, un à la prélature romaine et un à la compagnie de Jésus.

Nous nous proposons de donner sur chacun d’eux quelques détails biographiques qu’on nous pardonnera d’abrégier, pour ne pas faire attendre la juste curiosité de nos lecteurs.

MGR BERNADOU

Mgr Victor-Philippe Bernadou, archevêque de Sens et Auxerre, est né le 25 juin 1816, à Castres (Tarn), il fut à la suite de sérieuses études ecclésiastiques, d’abord curé, puis archi-prêtre de la cathédrale d’Alger. Pie IX, de sainte mémoire, le préconisa évêque du Cap, dans le consistoire du 7 avril 1863, et l’éleva le 12 juillet 1867, au siège métropolitain de Sens et Auxerre. Les travaux d’un long épiscopat s’exerçant dans un vaste diocèse ont marqué au Sacré Collège la place de Mgr Bernadou.

MGR LANGÉNIEUX

Mgr Benoît-Marie Langénieux, archevêque de Reims, est né le 15 octobre 1824, à Villefranche sur Rhône; il fit ses études au séminaire de Saint-Nicolas à Paris, et débuta dans le ministère sacerdotal comme vicaire à Saint-Roch; en 1859 le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Morlot, l'appela à la chancellerie archiépiscopale. En 1863 il devint curé de Saint-Ambroise, et en 1867 curé de Saint-Augustin, récemment érigé en paroisse. Après les désastres de 1870-1871, Mgr Guibert, archevêque de Paris, nomma M. le cure Langénieux archi-diacre de Notre-Dame et vicaire général.

Le 20 juillet 1873, Pie IX, de sainte mémoire, le préconisa évêque de Tarbes; mais il n'y resta que le temps de faire apprécier et regretter son court passage; le 21 décembre 1874 il était appelé au siège métropolitain de Reims. On sait de quel éclat et de quelle fécondité a été son administration sur le siège de Saint-Rémi. Les mémorables fêtes d'Urbain II, les congrès des juriconsultes catholiques, la défense de l'enseignement chrétien ont mis en lumière les qualités, les vertus apostoliques de Mgr Langénieux, qui n'a pas dédaigné de rédiger lui-même, pour mieux travailler à la conservation de son peuple, un petit traité d'histoire chrétienne dont le succès dans toute la France a été vraiment merveilleux.

Parmi les lettres épiscopales d'adhésion récemment adressées à S. E. le cardinal Guibert, on avait particulièrement remarqué celle de Mgr Langénieux protestant avec une éloquente indignation contre le ministre impie qui, à la tribune, n'avait pas craint d'attaquer les dogmes essentiels de notre foi et de "tenir sur la piété filiale des fidèles à l'égard de la très sainte Vierge, un langage que ne permettrait pas la plus vulgaire bienséance."

MGR PLACE

Mgr Charles-Philippe Place, archevêque de Rennes, est né à Paris le 14 février 1814; il fit ses études à Paris et se destina d'abord au barreau, où il se fit remarquer par son talent oratoire. En 1849 il était secrétaire du comte de Corcelles, chargé d'affaires de France auprès de Pie IX, réfugié à Gaëte.

Rentré en France, le secrétaire d'ambassade fit des études théologiques pour entrer dans les ordres; il fut plus tard placé comme supérieur à la tête du séminaire d'Orléans par Mgr Dupanloup qui le nomma ensuite son vicaire-général.

En 1863 il remplaça au tribunal de la Rote Mgr de Lavignerie, et le 22 juin 1866 le Saint-Père Pie IX le préconisa évêque de Marseille et daigna le sacrer lui-même. Sa Sainteté Léon XIII l'appela, à la mort du cardinal Brossais Saint-Marc, au siège métropolitain de Rennes.

MGR GIBBONS

Mgr Jacques Gibbons, archevêque de Baltimore, dans l'Etat de Maryland, aux Etats-Unis, est né dans sa ville épiscopale le 13

juillet 1834 ; il se distingua de bonne heure dans diverses charges ecclésiastiques. Dès avant son épiscopat, son goût des sciences et des lettres lui avait acquis en Amérique de nombreuses et vives sympathies.

Pie IX le nomma, par bref apostolique en date du 3 mars 1868, évêque titulaire d'Adramittio et vicaire apostolique pour la Caroline du Nord. Le 30 juillet 1872, il l'appela au siège de Richmond, et 5 ans après, Sa Sainteté le nomma coadjuteur avec future succession de l'archevêque de Baltimore ; il reçut à cette occasion le titre épiscopal de Ionopole, en Paphlagonie.

Dès le 5 octobre 1877, il succédait à Mgr Roosvoelt Bailey. En 1884, il assistait à la conférence tenue par les évêques d'Amérique à Rome ; il présida ensuite le mémorable concile plénier de Baltimore, où furent prises d'importantes solutions, dont l'*Univers* a rendu compte en publiant le texte même de la lettre collective adressée aux fidèles américains par les Pères du concile.

MGR TASCHEREAU

Mgr Taschereau, archevêque de Québec, le grand siège métropolitain du Canada jadis illustré par Mgr de Laval Montmorency, premier évêque et fondateur de l'important séminaire de cette ville. Mgr Taschereau a été nommé archevêque de Québec le 24 décembre 1870. En ces derniers temps, son nom a été mêlé à toutes les questions qui ont si vivement agité les catholiques du Canada et qui paraissent aujourd'hui heureusement terminées.

MGR THÉODOLI

Mgr Auguste Théodoli est né le 18 septembre 1819, de parents appartenant au patriciat des États de l'Église ; Mgr Théodoli entra de bonne heure dans la carrière de la prélature romaine.

Dès 1856, Pie IX l'appela aux fonctions de *protonotaire* à la consulta et en, 1866, il fut nommé auditeur à la signature apostolique. Deux ans plus tard, on lui confia la charge importante d'économiste de la fabrique de Saint Pierre. Le Pape Léon XIII le nomma en 1882, préfet des palais apostoliques et majordome de sa Maison.

Mgr Théodoli eut, il y a quelques années, le malheur d'être capturé par des brigands qui, connaissant sa haute situation, exigèrent une rançon énorme. On dût transiger, et Mgr Théodoli fut rendu à la liberté. Mgr Théodoli est fort aimé à Rome, tous ceux qui le connaissent vantent sa parfaite urbanité et sa grande finesse d'esprit.

LE P. MAZZELLA

Le R. P. Mazzella, jésuite, est né à Vitulano, dans l'archidiocèse de Bénévent, le 10 février 1833. Le futur cardinal fit ses études au collège de la Compagnie de Jésus dans la ville épiscopale de Bénévent. Dès l'âge de 22 ans, il fut, avec dispense pontificale, ordonné prêtre et deux ans après il entra dans la docte Compagnie dont il devait être une des illustrations.

En 1860, ses supérieurs l'envoyèrent dans la province de Lyon,

où il enseigna la théologie pendant cinq ans. Rappelé à Rome en 1866 il accomplit à *San Eusebio* la troisième probation. L'année suivante le Père général l'envoya en Amérique dans le collège de philosophie et de théologie qui venait d'y être fondé pour les étudiants de la Compagnie dans les Etats-Unis et au Canada.

L'intention du monde savant s'était déjà portée sur le P. Mazzella, lorsqu'en 1860 il soutint à Lyon une dispute publique *De universa Theologia*; en Amérique il ne tarda pas à justifier sa renommée de théologien consommé. Sa Sainteté Léon XIII manifesta le désir de le voir revenir à Rome, où il fut appelé pour donner à l'université grégorienne au commencement de 1879 une nouvelle impulsion aux hautes études thomistes, d'après les prescriptions de Léon XIII.

Le R. P. Mazzella est un des membres les plus distingués de l'académie romaine de saint Thomas d'Aquin et ses publications théologiques sont connues dans le monde entier. C'est le second membre de la compagnie de Jésus qui depuis quelques années est appelé au Sacré Collège.

Rappelons, pour terminer cette courte étude, sur certaines parties de laquelle nous aurons peut-être à revenir, que la nouvelle promotion cardinalice va combler les lacunes causées par la mort de LL. EEmes les cardinaux MacCloskey, Panebianco et Angelo Jacobini, morts récemment, et les cardinaux Chigi, Lasagni, Schwarzenberg et Nina.

L'ORPHELINAT AGRICOLE DE N.-D. DES TREIZE-PIERRES

(comparé à l'Orphelinat de Notre-Dame de Montfort.)

Monsieur le Rédacteur,

Le double article suivant, reproduit de la Semaine Religieuse de Rodez, (France), semble si bien pouvoir s'appliquer sous beaucoup de rapports à l'OEuvre des Orphelinats Agricoles inaugurée depuis peu au milieu de nos forêts du Nord, qu'il m'a paru que sa publication porterait le public à s'intéresser plus vivement en faveur de cette œuvre de colonisation aussi bien que de miséricordieuse charité envers nos petits orphelins délaissés.

Tout le monde en proclame les avantages ! mais combien jusqu'à ce jour y ont aidé efficacement ?... et pourquoi ?... parce qu'on ne se doute pas des moyens qu'il faut pour mettre un établissement de ce genre sur un pied réellement efficace... parce qu'on n'a pas assez compris combien l'OEuvre est pénible, laborieuse, pleine d'anxiété pour les pères et les religieuses qui ont si généreusement voulu leurs personnes, leur cœur, leur intelligence à la grande tâche d'élever des enfants de tous caractères sortis de milieux souvent vicieux, de leur faire aimer le travail, si contraire à leurs habitudes jusqu'alors plus ou moins vagabondes ;...

Plus on réfléchira sur ce point, plus on fera et de bon cœur pour l'OEuvre.

Voici l'article en question :

“ Près de Villefranche existe sous le vocable un peu mystérieux de *chapelle des Treize-Pierres*, un établissement, dont les produits rendent un témoignage qu'il suffira de révéler pour dispenser de tout éloge, *a fructibus eorum, cognoscetis eos*.

On se préoccupe, non sans raison, de l'abandon des campagnes et de l'encombrement des villes. Pendant que ces plaintes stériles remplissent toutes les publications, un frère de l'ordre de Saint-Viateur de Rodez que sa modestie ne nous permet pas de nommer, commençait en 1867, à recruter dans les plus bas-fonds de notre ordre social un personnel de pauvres petits orphelins délaissés et qui semblaient voués dans l'avenir à garnir les bancs de la police correctionnelle d'abord, et des cours d'assises ensuite ; et voici ce qu'il en faisait et ce que trois cent quinze d'entre eux font en ce moment, après être passés de l'état de sauvages, sous la défriche et le greffage de l'institution des Treize-Pierres. Ces trois cent quinze enfants devenus tous de vaillants ouvriers agricoles, loués dans les campagnes du pays, y exercent les meilleures méthodes de culture pratiquée, apprise sous la direction des chers frères préposés à l'exploitation des terres annexées aux Treize-Pierres et telle est l'influence salutaire de l'éducation qu'ils y ont reçue et du bon *esprit de corps* qui les relie encore entre eux après leur sortie de leur maison nourricière, que sous l'initiative de l'un d'entre eux, ces trois cent quinze ouvriers de ferme viennent de former une souscription de cinquante centimes dont ils font un tribut de gratitude à leur maison mère : puisse ce simple exposé, appeler l'attention sur l'expression naïve des sentiments éprouvés par celui d'entre ces jeunes hommes, dont l'intelligence s'est élevée jusqu'à la culture des lettres, comme on pourra le voir par la lecture de l'adresse qu'il a envoyée à ses trois cent quatorze camarades.

E. DE B.

A mes jeunes frères, les Orphelins.

“ Non loin de Villefranche s'élève l'Orphelinat de Notre-Dame des Treize-Pierres fondé en 1867 par les Clercs de Saint-Viateur.

“ Dans ce coin béni, dans cette maison sainte, l'enfant abandonné, le petit être qui n'a plus de père ni de mère trouve le soleil du bon Dieu, la charité du bon Dieu. Sous l'influence des douces leçons, des efforts généreux des maîtres dévoués, pleins de zèle et d'amour, son cœur ulcéré par de cruelles séparations, par la misère et la souffrance, se cicatrise, se réchauffe ; son âme écrasée par le malheur se sent revivre, s'ouvre à la lumière, à la foi, à la prière. Il a retrouvé le pain que son père lui donnait, les tendres sollicitudes dont sa mère l'entourait.

“ A partir de l'âge le plus tendre jusqu'à dix-huit ans le pauvre enfant qui eût été condamné à végéter seul, sans toit, sans famille, bien souvent sans pain, presque toujours sans guide, sans

consolateur, ne manque de rien de tout cela ; il grandit, il devient bon, il sourit à la vie qui se faisait pour lui si sombre, si amère.

“ C'était un petit être souffreteux, malingre, chétif, sans force, sans initiative, petit être que la société trop cruelle ou trop indifférente laisse se mourir, enfant aux grands yeux bleus, chérubin sous des haillons que la charité a recueilli dans la rue, près de la borne glacée, sous le porche désert ; c'est maintenant un homme, un chrétien instruit, un cultivateur entendu, robuste, un ouvrier adroit et laborieux qu'elle rend à la société.

“ Oh ! qu'ils sont beaux, qu'ils sont admirables les prodiges de cette mère compatissante, de cette divine consolatrice que le bon Dieu envoie aux malheureux, aux déshérités. Ils sont beaux, ils sont admirables ; tout le monde le reconait, mais peu veulent se donner la peine de voir combien l'œuvre est pénible, combien la mission est dure et difficile.

“ J'ai assisté à la fondation de Notre-Dame des Treize-Pierres ; j'ai vu les pénibles et laborieux efforts de mes maîtres dévoués. Malgré les secours des âmes généreuses que Villefranche et le Rouergue comptent bien nombreuses, l'œuvre n'ayant point de ressources propres avait à lutter contre les plus sérieux obstacles et nous sentions tout ce qu'avait de précieux le morceau de pain que nos maîtres nous distribuaient avec une abnégation touchante.

“ Le local était insuffisant ; on multiplia les quêtes, les efforts ; on fit des réparations, des acquisitions, et aujourd'hui Notre-Dame voit prospérer sa petite colonie agricole.

“ En 1852, répondant aux vœux de Mgr l'évêque, un comité de Dames s'organisa ; ce comité forme une œuvre qui s'étend chaque jour dans les campagnes et les résultats obtenus en sont magnifiques et flatteurs.

“ Il était bon que les orphelins qui sont sortis de la maison fissent partie de l'Œuvre et concourussent de leur petite obole au soulagement et au bien-être de leurs jeunes frères.

“ Président de la congrégation des orphelins, j'ai été chargé par mes condisciples de rallier tous nos compagnons afin de coopérer à cette œuvre. La cotisation de 0 fr. 50 cent. a donné sur 315 orphelins 157 fr. 50 cent. Nous joignons cette faible somme, mesure de nos efforts, à cette adresse et nous nous engageons à la verser chaque année.

“ Et maintenant, les orphelins seront-ils seuls à secourir l'orphelin ? Non, ils ne seront pas seuls ; ils sont nombreux ceux qui l'aident, ceux qui l'aident ; elles sont nombreuses ces dames, nouvelles sœurs de charité, âmes sensibles, délicates et généreusement trempées, qui savent adoucir la misère, tarir les larmes. Mais ne pourrait on être plus nombreux, la phalange des consolateurs ne pourrait elle pas être plus serrée ? Les besoins croissent, les ressources manquent et cependant les petits malheureux que la mort et la misère laissent seuls dans les mansardes ou

qu'elles jettent dans les rues se comptent en plus grand nombre peut-être qu'en aucune autre époque.

“ Allons, pitié ! charité ! vous, propriétaires heureux, entourés d'enfants heureux. Pitié ! charité ! chrétiens de nos montagnes ; le bon Dieu ne vous envoie-t-il plus son soleil, a-t-il fermé la main de ses dons ? Donnez, c'est pour faire un homme, un laboureur, un serviteur docile et modèle.

“ Pitié ! charité ! vous les riches, les fortunés, les privilégiés. Prenez cinquante centimes parmi ces poignées d'or que vous jetez à vos plaisirs. Donnez, il vous est si facile ; ah ! qu'il est doux de donner. C'est pour tarir des larmes, c'est pour éteindre des angoisses, c'est pour faire un homme vertueux.

“ Pitié ! charité ! à vous petits enfants, doux espoir, ineffable orgueil de votre maman ; suspendez-vous à son cou ; embrassez-la ; un baiser, un sourire ouvrira sa main. Petits enfants, anges du bon Dieu, entendez-moi, donnez pour les anges du bon Dieu qui n'ont plus de mère.

“ Allons, petite pièce de dix sous, tombe tintante et joyeuse dans la main de l'orphelin ; fais naître le sourire et le bonheur.

Edouard FÈVRE,

“ Ancien orphelin des Treize-Pierres.”

Comme on vient de le voir, le résultat que donne en France l'institution d'orphelinats agricoles est superbe, le bien qu'elle fait à l'enfant français est immense ; mais quelle heureuse différence il y a, quant au résultat final, en faveur de l'enfant canadien.

L'orphelin français doit mettre ses bras vigoureux, ses connaissances agricoles au service d'autrui, comme simple ouvrier de ferme ; il doit à peu près renoncer à l'espoir de cultiver son propre champ :... l'orphelin canadien de Notre-Dame de Montfort, au contraire, sera propriétaire en sortant de l'Orphelinat, car il sera pourvu d'un lot et recevra de plus une somme d'argent mise à son crédit *suivant son mérite* durant les années qu'il y aura demeuré. C'est donc un enfant sauvé... et un bon colon de plus ! Que les zélateurs et zélatrices de l'Œuvre s'inspirent de cette pensée !... elle doublera leur zèle et leur courage. Les journaux canadiens sont respectueusement priés de reproduire.

Un ami de la colonisation et des orphelins.

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(Suite).

On a dit que Gui d'Arezzo excluait le triton du chant liturgique. Si tel est le cas, nous nous soumettons volontiers, car l'autorité de Gui, en matière de chant, a été de tout temps très res-

pectée au moyen âge. Mais tel n'est pas le cas. On a outré le sens de ses paroles. Voici ce qu'il dit :

Junguntur ad se invicem voces sex modis, tono semitono, diatesseson, diapente... Non aliter quam his sex modis voces junctæ concordant, vel moventur. In nullo enim cantu aliis modis vox voci conjungitur vel intendendo vel remittendo. His adjungitur septem (i. e.) diapason ; quæ quia raro invenitur, minus inter alias annumerantur". (Gerbert, *scriptores*, t. II. p. 46).

S'agit-il ici des intervalles entre notes non liées ? Evidemment non, puisqu'il est dit : *junguntur voces — voces junctæ — vox voci conjungitur*... il s'agit donc de l'intervalle existant entre deux notes intimement liées entre elles, formant un même groupe et devant être chantées d'une seule émission de voix ; en d'autres termes il s'agit des *neumes* et nommément des neumes appelés *podatus* et *clivis*. Gui d'Arezzo affirme que deux notes ne peuvent s'unir entre elles pour former neume qu'à la distance des deux secondes majeure ou mineure, des deux tierces également majeure ou mineure, de la quarte juste et de la quinte juste. Or la quarte augmentée n'étant pas mentionnée dans cette nomenclature, l'intervalle *fa-si* naturel se trouve exclu par là même et ces deux notes ne peuvent pas être liées, pour former neume et être chantées d'une seule émission de voix ; voilà qui nous paraît clair.

Est ce tout ? Où trouver là que Gui d'Arezzo exclu absolument l'intervalle de triton ? Heureusement que la science archéologique vient à notre secours ; Elle nous apprend que, conformément à la doctrine du célèbre moine, le triton direct ne se rencontre pas dans les manuscrits, à l'état de neume, et que s'il apparaît quelques fois, il se présente toujours comme la conséquence de la succession de deux neumes parfaitement distincts.

Ainsi donc le triton, même le triton direct, n'est pas exclu du chant liturgique, pourvu, toutefois, que les notes qui le constituent ne fassent pas partie du même groupe ; c'est ce qui a lieu lorsqu'un groupe de notes, liées par un trait dans les manuscrits, finit avec *fa* et que le groupe qui suit commence avec *si* naturel ou vice versa ; alors les notes *fa* et *si* se trouvent en contact direct, mais comme elles appartiennent à deux neumes distincts leur rapport ne tombe pas sous l'exclusion invoquée. Il faut nous résoudre à admettre cet intervalle si étrange qu'il nous paraisse, car, encore une fois, le triton et surtout la relation de triton est la conséquence de la constitution même de certains modes qui perdent tout leur caractère propre si on les modifie de façon à ce qu'ils ne donnent plus le sentiment de la quarte augmentée ; les théoriciens anciens, loin de l'exclure, l'enseignent pour la plupart ; et la science archéologique vient d'établir de la manière la plus éclatante le fait de son existence dans les manuscrits qui se rapprochent le plus de la fondation du chant liturgique.

Nous sommes convaincus que l'aversion que nous éprouvons ne vient pas de ce que l'intervalle dont nous parlons n'était pas

admis dans le chant ancien mais de ce que notre oreille a reçu une éducation sensuelle, et qu'elle a de la peine à se faire à l'intonation difficile qui accompagne ordinairement cet intervalle à la fois si mâle et si dur.

Dira-t-on que parce qu'il est dur il faut à tout prix l'éliminer du chant de l'Eglise ?

D'abord la chose est faite ; nos livres ne contiennent plus un seul chant avec triton direct, et il est facile de compter les quelques chants qui ont retenu jusqu'à ce jour la relation de triton, au moins dans la notation. En effet quand on a cité le *Veni Creator*, le *Lauda Sion* et le *Kyrie* du temps pascal, on n'est pas loin d'avoir tout dit.

Chose assurément remarquable, à mesure que les oreilles de nos chantres se *civilisaient*, les intervalles appelés *diminués* s'introduisaient dans le chant et chassaient devant eux les intervalles un peu mâles, surtout celui dont nous nous entretenons. Ce fut d'abord la quinte diminuée et puis plus tard la quarte diminuée telle qu'elle se voit dans notre *Kyrie, in solemnibus et festisduplicitibus* (*do si la dièze sol la*). Allons donc, il faut être de notre temps.

Lorsque les anciens parlaient de la quinte diminuée ils disaient : *hoc genus mollissimum comprobatur*. Qu'auraient-ils dit s'il se fut agi de la quarte ? Mais laissons là les barbares ; aujourd'hui lorsqu'un chantre tombe sur une quinte diminuée il dit que c'est beau ; *hoc genus pulchrum*, et si d'aventure il rencontre un intervalle plus diminué encore, il se pâme : *hoc genus pulcherrimum*.

Que voulez-vous ! il y a des choses qui s'appellent. Voyez ce que l'on fait, ce que l'on invente pour intéresser et piquer, je ne dis pas l'oreille, mais le palais. Que de boissons nouvelles ! que de bonbons et petits mets ! que d'*irritants* pour servir avant, pendant et après le repas ! que de sauces et pastiches pour tous les goûts ! il y a des esprits sérieux que les beaux succès de la cuisine moderne font trembler ; il y en a aussi que les efforts de la musique moderne tendant sans cesse au piquant progressif font rêver : c'est la marche du progrès. Mets frelatés et sons épicés se donnent la main et s'embrassent.

(à suivre).

JEANNE D'ARC.

JEANNE ET LES ANGLAIS.

Jeanne avait envoyé de Blois au duc de Bedford, pour le sommer, au nom de Dieu, de quitter la France et de retourner en son pays, une lettre telle qu'aurait pu l'écrire César, si, à la fierté de son génie militaire, était venue se joindre en lui la grâce du christianisme. — Les Anglais, contre tout droit des gens — ils ne s'y croyaient pas engagés envers une femme, une *vachère*, comme dans leur langage grossier ils appelaient la Pucelle, — les Anglais retinrent captif l'un de ses messagers, et pourtant quand cette femme, cette simple *bergère* vint comme un général expérimenté

inspecter les fortifications ; quand elle s'avança *bravement* entre leurs redoutes pour protéger, par sa présence, son armée qui revenait de Blois (1), ils restèrent comme enchaînés dans leurs bastilles ; et leurs bras, habitués à vaincre, retombèrent sans force sur leurs glaives impuissants.

Messagère de la paix, avant de devenir par l'élection de Dieu un foudre de guerre, Jeanne renouvela plusieurs fois aux Anglais l'intimation de retourner dans leur pays. Mais eux de lui répondre par la terrible menace de la faire *ardoir* (brûler), et de lui adresser des injures déchirantes pour une âme virginale. “ *Tu mens, tu mens,* ” dit-elle, dans sa juste indignation, à Glacidas, un de leurs chefs, “ *et moi je te préd's que les Anglais s'en iront et que tu ne le verras pas.* ” Elle se plaignit au Seigneur qui daigna la consoler. O saintes larmes de la pudeur ! Pleurs sacrés de la modestie, que vous êtes dignes d'admiration et de respect ! Les larmes, c'est le sang du cœur. Chez Jeanne elles sont la manifestation du plus chaste et du plus magnanime amour.

La virginité qu'elle a vouée au Seigneur, au sortir de l'enfance, est l'arôme céleste qui embaume toute sa vie, et dont la bonne odeur s'exhale de sa personne comme de ses actes.

Au milieu des camps, sur les champs de bataille, au fond de la prison, jusque sur son bûcher, on retrouve en elle des délicatesses de pudeur, des soins de virginale innocence qui ravissent. Jeanne, dont un naïf chroniqueur a dit que, hors du fait de guerre, “ *elle était moult simple et peu parlant ;* ” qu'un autre représente le *front serrin* et les yeux *voilés de larmes*, Jeanne rayonne non seulement le feu, l'enthousiasme, l'honneur, l'amour de la France, mais la pureté, l'amour de Dieu et des saints. Brave comme son épée, ardente comme un lion, elle est pudique comme un ange, douce et tendre comme un agneau ; elle purifie les camps par ses paroles et ses exemples, et, bien loin que sa vue ait jamais éveillé en ses compagnons une pensée dont elle eût pu rougir, ils se sentaient meilleurs devant cette céleste créature. Est-il étonnant, après cela, qu'un homme de bien, consulté sur ce qu'il savait de la Pucelle ait fait cette réponse : “ Elle est *telle* que je voudrais qu'elle fût si elle était ma sœur. ” Une mère aurait dit : Que n'ai-je une *telle* fille !... L'envoyée de Dieu bannit de son armée les déprédations et les blasphèmes : Dunois devient chrétien par l'ascendant et l'autorité de sa vertu ; La Hire se confesse, ne jure plus que par son bâton, et prie à sa manière ; les plus fougueux compagnons suivent l'exemple des chefs, et son camp, bien mieux que le Sénat de Rome, ressemble à un temple dont le cœur de la Vierge de Domrémy est l'autel !

(à suivre),

(1) Les chefs, contre l'avis de Jeanne, lui avaient fait prendre la route de la Sologne, ce qui mettait la Loire entre la ville et son armée. La plus grande partie de ses troupes, faute de bateaux pour traverser le fleuve, fut donc obligée de rétrograder jusqu'au pont de Blois et de revenir à Orléans par la route de Beauce, ainsi que la guerrière l'avait indiqué.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Michael McGrail. — Frs Falardeau. — Eugénie Forget, ép. Aubertin. —
Mary Kennedy, ép. Kelly. — Stanislas Aubry. — Fran. Roy. — Léonard Lan-
glois. — Cath. Sinnett, ép. Redmond. — F-X. Desjardins. — Victor Labrecque.
— Marie Plante, ve Couvrette. — M. Roberge, ve Courtois. — Th. Brunet. —
A. L'Hureux, ép. Arcand. — Sophie Hamelon, ve Poucault. — John Baïke.
— A. Dagenais. — Zoé Bouthillier, ép. Thibault.

DE PROFUNDIS.

REMEDÉ DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **REMEDÉ**
DU DR SEY.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **REMEDÉ** DU DR SEY, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille
surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse comme de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptre.

Saint-Henri de Masconche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du **REMEDÉ** DU DR SEY, pour la dyspepsie je m'en suis très-
bien trouvée.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,

Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

PENTURES A RESSORT DE GEEB

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI DOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

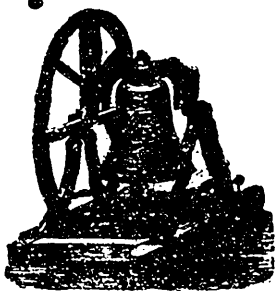
BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les
pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL.



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
FABRICANTS DE SOMMIERS EN-ÉER.

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

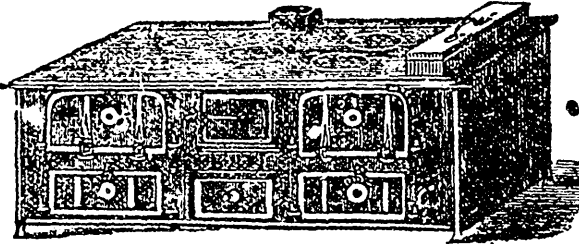
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal. P. Q.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

• LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
• Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospi-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264
Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

• **OUVRAGE GARANTI** •
COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



POUR LAMPES DE SANGTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison PÉLON & CIE.)

647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance

d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS· DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers. Tantôt que ceux du catalogue; ga autis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŒAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

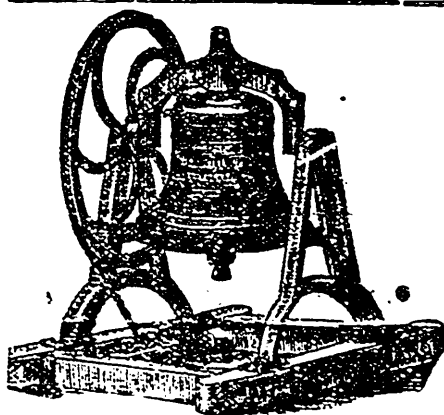
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules on en Carillons

AVTQ MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Pournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E.CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

BOUCOURSALR AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL.

